PRIORITÉ AUX TRAINS DU QUOTIDIEN

L'ambition de l'Etat et des collectivités (Région, Départements, Communautés d'Agglomérations) est d'améliorer la qualité et l'offre des services ferroviaires TER dans l'agglomération azuréenne en favorisant une mobilité durable source de développement et d'ouvrir la région PACA sur les autres régions françaises et à l'international, sur l'arc méditerranéen Barcelone - Marseille - Gênes.

+ de trains, + fiables, + souvent
avec la ligne nouvelle,
grâce à 2 gares nouvelles et une boucle ferroviaire
«Nice-Sophia-Cannes-Antibes-Nice».

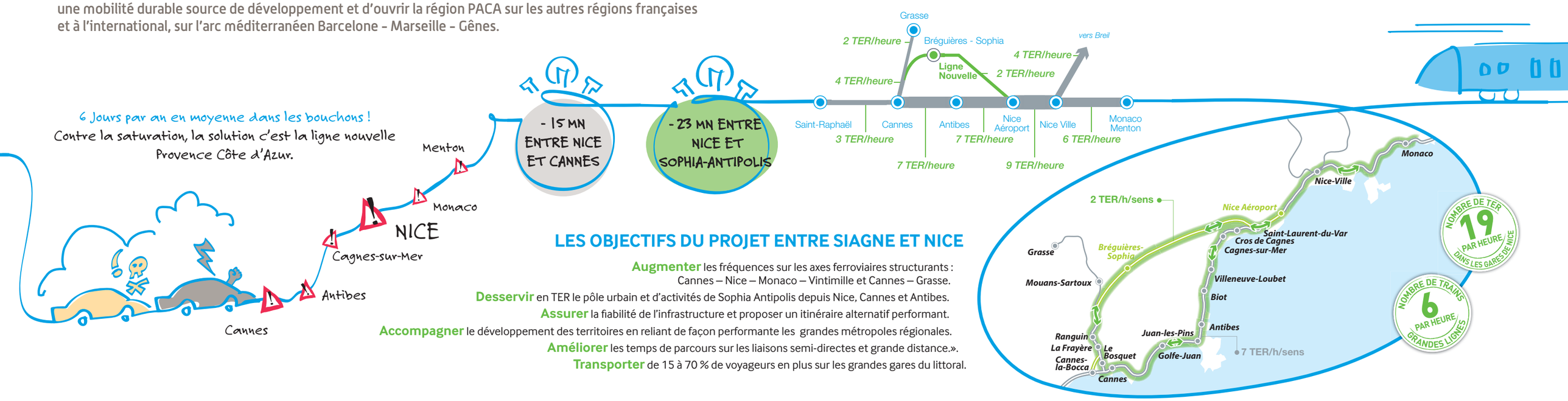

LES OBJECTIFS DU PROJET ENTRE SIAGNE ET NICE

Augmenter les fréquences sur les axes ferroviaires structurants : Cannes – Nice – Monaco – Vintimille et Cannes – Grasse.
Desservir en TER le pôle urbain et d'activités de Sophia Antipolis depuis Nice, Cannes et Antibes.
Assurer la fiabilité de l'infrastructure et proposer un itinéraire alternatif performant.
Accompagner le développement des territoires en reliant de façon performante les grandes métropoles régionales.
Améliorer les temps de parcours sur les liaisons semi-directes et grande distance.».
Transporter de 15 à 70 % de voyageurs en plus sur les grandes gares du littoral.

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

LETTRE T

M 20 g
Valable jusqu'au
15/01/2014

RFF
AUTORISATION 83694
34051 MONTPELLIER CEDEX 1

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Ligne Nouvelle
Provence Côte d'Azur
GRAND PROJET FERROVIAIRE
SUD EUROPE MÉDITERRANÉE

AUVERGNE
RHÔNE ALPES AUVERGNE
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—MIDI PYRÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—PROVENCE ALPES AUVERGNE
LA LOIRE—CENTRE LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—

Pour vos déplacements demain,
vous préférez stresser en voiture ou sourire en train ?

Donnez votre avis

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur sont financées par :

CANDA EUROPEENNE — Région Languedoc-Roussillon — Région Provence Alpes Côte d'Azur — CONSEIL GENERAL Var — CONSEIL GENERAL Alpes-de-Haute-Provence — CONSEIL GENERAL Alpes-Maritimes — ALPES-MARITIMES CONSEIL GENERAL — PAYS D'AIX — MPM MARSEILLE PROVENCE METROPOLE — Toulon Provence Méditerranée — MÉTROPOLE — RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Une zone d'étude pour la Ligne Nouvelle

DÉCOUVREZ LA ZPP

La réalisation prioritaire du tronçon Cannes-Nice pour privilégier les trains du quotidien s'appuie nécessairement sur une gare dans l'Ouest des Alpes-Maritimes. Trois localisations avaient été envisagées : entre Mougins et Cannes, au Nord de Mougins et à Plan-de-Grasse.
La concertation a fait émerger le 4ème site de gare dans le secteur des Breguières Sophia Antipolis. Ce site permet de desservir une zone d'emploi majeure et de créer un service nouveau via la boucle ferroviaire «Nice-Sophia-Cannes-Antibes-Nice».

Présentation théorique des conditions d'insertion de l'infrastructure

A partir de St-Laurent du Var, la zone d'étude est imposée par le positionnement de la gare de Nice-Aéroport et les contraintes de franchissement du fleuve Var.

LA ZPP, C'EST QUOI ?

C'est la «zone de passage préférentielle», une bande d'étude de 500 à 2500 m de large retenue pour la recherche du meilleur tracé.

UNE ZPP, POURQUOI ?

Pour délimiter une zone dans laquelle seront menées des études approfondies pour choisir le tracé.

CETTE ZPP, COMMENT ?

Cette zone d'étude a été déterminée en fonction d'enjeux humains, urbains, écologiques et techniques. Elle est le fruit de la concertation engagée avec les habitants et les élus en 2011 et 2012.

BOUCLE FERROVIAIRE

créée entre Nice-Sophia-Cannes-Antibes-Nice et allant jusqu'à Vintimille.

24 KM de nouvelle ligne de Nice au tronçon Cannes-Grasse : connectée à la ligne littorale historique, cette liaison forme un circuit de trajets rapides.

4,2Md d'euros d'investissement.

80 % de la ligne nouvelle en tunnel pour un impact minimal sur la ville et la nature.

DONNEZ VOTRE AVIS !

Depuis la concertation de l'automne 2011, le projet de LGV a changé. Désormais, on parle **d'une ligne nouvelle avec priorité aux transports du quotidien**. La consultation de cet automne 2013 traduit cette évolution et sollicite votre avis sur la ZPP. En 2014-2015, une nouvelle concertation permettra de préciser le tracé en vue de la déclaration d'utilité publique en 2017.

Vos remarques sur la ZPP :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si le train met 7 minutes pour aller de Nice aux portes de Sophia-Antipolis, prendrez-vous le train ?

☐ Oui, tous les jours. ☐ Oui, de temps en temps. ☐ Non, je préfère la voiture.

Si vous avez un train toutes les 8 minutes entre Nice-Aéroport et Cannes, prendrez-vous le train ?

☐ Oui, tous les jours. ☐ Oui, de temps en temps. ☐ Non, je préfère la voiture.

Pour donner votre avis, merci de remplir et renvoyer sans aucun frais cette carte T.
Vous pouvez également vous informer en mairies de :
Antibes, Biot, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Le Cannet, Mougins,
Nice, La Roquette-sur-Siagne, St-Laurent-du-Var, Valbonne, Vallauris, Villeneuve-Loubet

ou sur www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

KFH • 11/2013 • Ne pas jeter sur la voie publique